



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissements
publics et privés sous contrat
Mesdames, Messieurs les Directeurs de CFA

Besançon, le 21 septembre 2017

Objet : épreuves d'éducation physique et sportive aux examens : calendrier et informations importantes. Session 2018.

1 Les épreuves ponctuelles d'éducation physique et sportive

Rectorat

Division des
examens et concours

DEC 5

Référence
Lettre rentrée EPS
Dossier suivi par
Marie CHOPARD
Téléphone
03 81 65 73 65
Fax
03 81 65 74 99
Mél.
marie.chopard
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

➤ CALENDRIER.

Les épreuves ponctuelles auront lieu aux dates suivantes pour la session 2018 :

- ❖ Epreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire aux examens des BEP - CAP –Baccalauréat : **jeudi 24 mai 2018.**
- ❖ Epreuves ponctuelles de l'option facultative aux examens des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels : **vendredi 18 mai 2018.**
- ❖ Epreuves d'entretien des sportifs de haut niveau et podium : **jeudi 26 avril 2018.**

Compte tenu de l'importance des effectifs concernés, il est impératif de mobiliser la quasi-totalité des enseignants d'EPS de vos établissements (sauf les stagiaires en formation ESPE). Il vous est donc demandé de porter cette information à leur connaissance et de veiller à ce qu'ils puissent être disponibles aux dates indiquées.

En cas d'impossibilité pour un enseignant d'assurer sa mission, un courrier devra être adressé à la DEC 5 avec copie à l'Inspection Pédagogique Régionale.

Les équipes d'enseignants d'EPS des lycées, sous la responsabilité du chef d'établissement, veilleront à prévoir en conséquence les dates des épreuves du contrôle en cours de formation sachant que :

- La date limite de saisie des protocoles est fixée au **vendredi 20 octobre 2017.**
- La date limite de saisie des notes est fixée au **mardi 12 juin 2018.**

Attention : A partir de cette année, la saisie des protocoles d'établissement concernant l'organisation du contrôle en cours de formation se fera directement dans EPSNET. Il y aura une seule saisie. L'accès à l'application sera ouvert du **10 octobre au 20 octobre.** Un courrier sur la procédure à suivre vous parviendra début octobre.

➤ CONSTITUTION DES JURYS D'EXAMENS.

L'enquête de recensement des enseignants d'EPS pour la constitution des jurys d'examens, se fera sur Internet : chaque enseignant renseignera le formulaire mis en ligne accessible sur la page d'accueil du site EPS académique à l'adresse suivante : <http://eps.ac-besancon.fr>.

Je vous demande de transmettre ce document en version numérique et de veiller à ce que chaque enseignant de votre établissement ait effectué cette saisie.

Date limite: **vendredi 20 octobre 2017.**

2 Informations et rappels pour la session 2018



2/3

➤ **ÉPREUVES OBLIGATOIRES PONCTUELLES AUX BACCALAURÉATS GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE et PROFESSIONNEL, CAP et BEP.**

La liste nationale des couples d'activités de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive, pour les candidats qui sont évalués dans cette discipline en épreuve ponctuelle terminale est la suivante :

I. BEP-CAP et Bac professionnel :

- demi-fond et badminton en simple
- demi-fond et tennis de table en simple
- gymnastique au sol et tennis de table en simple
- gymnastique au sol et badminton en simple
- sauvetage et badminton en simple

Textes de référence :

- *Circulaire n°2017-058 du 4-4-2017, annexe 3 (BOEN n°16 du 20 avril 2017)*
- *Arrêté du 11 juillet 2016 (JO du 30-07-2016).*

II. BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE :

- Gymnastique au sol – Tennis de table
- 3 x 500 mètres – Badminton
- 3 x 500 mètres – Tennis de table
- Gymnastique au sol – Badminton
- Badminton – Sauvetage

Textes de référence :

- *Circulaire n°2017-073 du 19-4-2017 (BOEN n°17 du 27 avril 2017)*
- *Circulaire n°2012-093 du 8-6-2012 (BOEN n°5 du 19-07-2012)*
- *Circulaire n°2015-066 du 16-04-2015 (BOEN n°17 du 23 avril 2015)*
- *Note de service n°2014-071 du 30-4-2014 (BO n°23 du 5 juin 2014)*

➤ **ÉPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES : BACCALAURÉATS GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE et PROFESSIONNEL**

Ces épreuves requièrent un niveau de pratique assez élevé. Je vous demande de porter une attention très particulière quant au choix des candidats lorsqu'ils s'inscrivent à l'épreuve facultative.

Liste nationale des activités physiques sportives et artistiques, spécifiques à l'examen ponctuel de l'enseignement facultatif terminal de l'éducation physique :

1. *Natation de distance*
2. *Judo*
3. *Tennis*

Liste académique des activités physiques sportives et artistiques, spécifiques à l'examen ponctuel de l'enseignement facultatif terminal de l'éducation physique :

4. *Danse*
5. *Handball*

Les référentiels de l'ensemble de ces activités physiques sportives et artistiques sont publiés sur le site EPS à l'adresse suivante : <http://eps.ac-besancon.fr> rubrique examens épreuves facultatives - options facultatives.

Texte de référence :

- *Circulaire n°2015-066 du 16-4-2015 parue au BOEN n°17 du 23 avril 2015.*

➤ **RÉFÉRENTIELS NATIONAUX ET ACADÉMIQUES EN VIGUEUR**



3/3

❶ - Pour les examens de la voie professionnelle (baccalauréats professionnels, les CAP et BEP) les référentiels à prendre en compte pour la session 2018, aussi bien pour les épreuves ponctuelles que pour le CCF, ont fait l'objet d'une publication au BOEN n°16 du 20 avril 2017.

❷ - Pour les baccalauréats généraux et technologiques, les référentiels à prendre en compte pour la session 2018, aussi bien pour les épreuves ponctuelles que pour le CCF, ont fait l'objet d'une publication au BO n°17 du 27 avril 2017, circulaire N°2017-073 du 19-4-2017.

Vous trouverez également dans ces BOEN les listes nationales des épreuves pouvant être proposées en CCF auxquelles il convient d'ajouter les activités académiques suivantes pour la session 2018 (les référentiels pour cette liste académique sont disponibles sur le site EPS) :

Liste académique BGT	Liste académique BAC PRO	Liste académique CAP BEP
Aérobic- Step CP3	Aérobic- Step CP3	Aérobic- Step CP3
Run-Arc CP2	Run –Arc CP2	Run –Arc CP2
Biathlon (course - tir) CP5	Biathlon (course - tir) CP5	Biathlon (course - tir) CP5

Il est rappelé que toutes les informations utiles pour l'enseignement et l'évaluation de l'EPS sont disponibles en ligne sur le site EPS à l'adresse suivante : <http://eps.ac-besancon.fr>.

Pour le Recteur et par délégation
Pour la Secrétaire Générale de l'académie
Le Chef de Division,

Hélène GIROD

Pour l'inspection pédagogique
Régionale d'EPS
L'IA-IPR d'EPS

Florence CHEVAL